

## Communiqué de presse

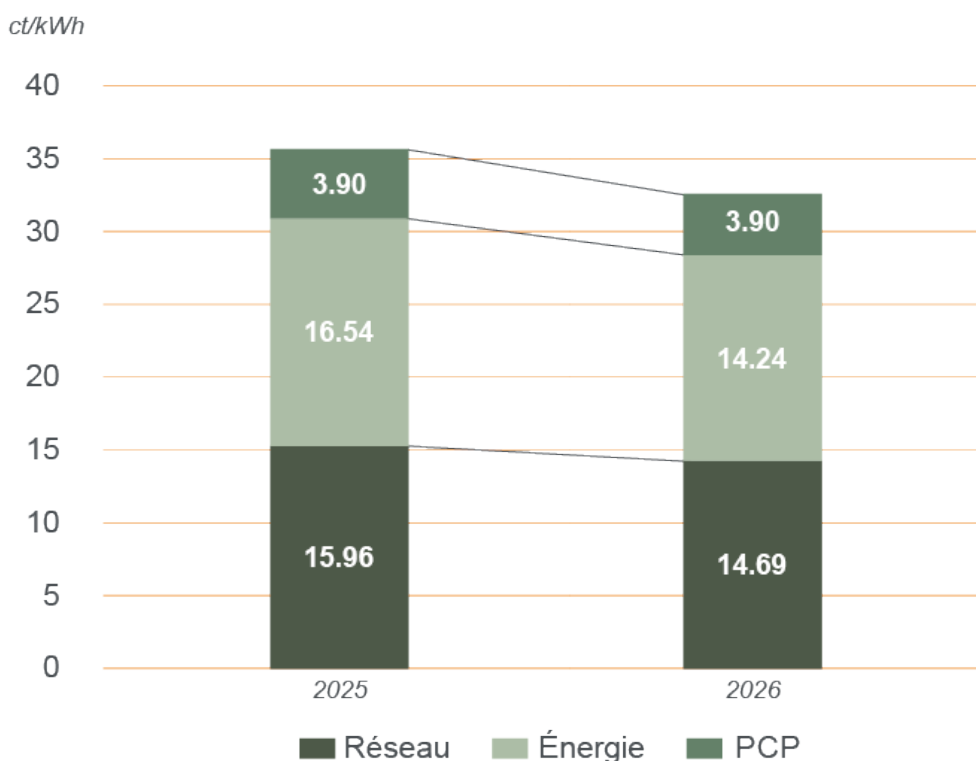
Neuchâtel, le 29 août 2025

### Viteos baisse à nouveau ses tarifs électriques en 2026

Portée par la détente progressive des prix de l'énergie sur les marchés et par la réduction des coûts du réseau, Viteos annonce une nouvelle diminution de ses tarifs d'électricité à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026. La facture sera réduite en moyenne de 9.8% pour les ménages (petit consommateur) et de 6.9% pour les clients professionnels (grand consommateur). En outre, Viteos revoit intégralement son portefeuille de produits pour une offre 100% renouvelable. Le tarif de reprise de l'énergie solaire sera, quant à lui, ajusté à 10 cts/kWh. Viteos confirme ainsi son engagement en faveur de la pose de panneaux photovoltaïques, en offrant sur sa zone de desserte un prix annuel et supérieur au minimum légal.

Pour un ménage moyen consommant 3'500 kilowattheures (kWh) par an, la baisse des tarifs se traduit par une économie de CHF 10.42\* par mois, soit un total de CHF 125.-\* sur une année.

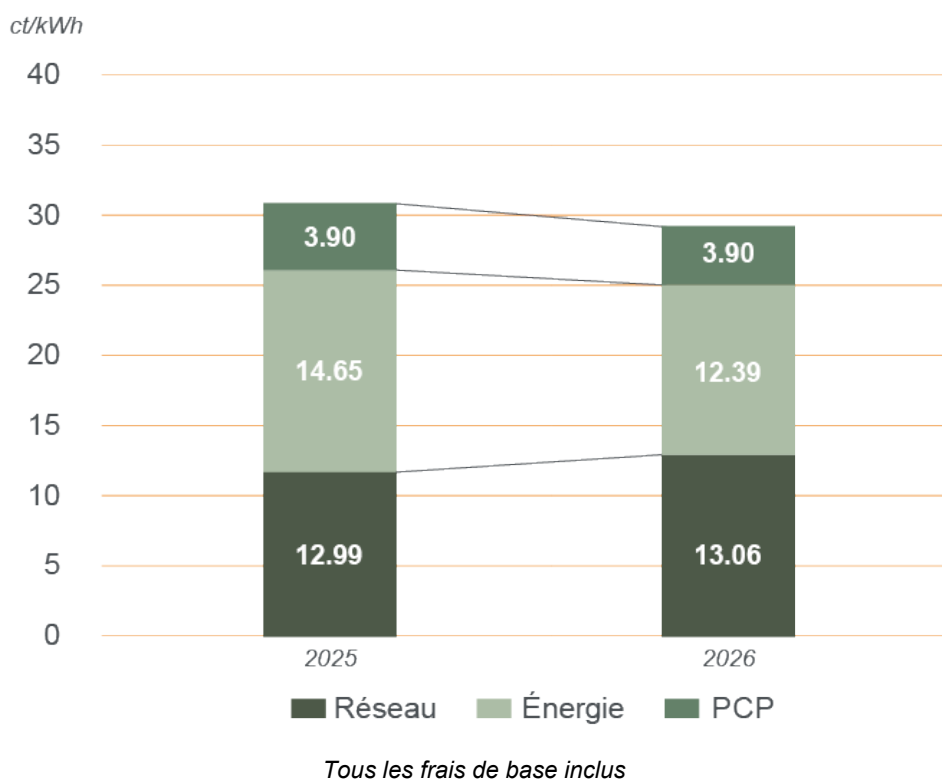
#### Évolution des composantes tarifaires "Petit consommateur simple (PCS)"



Tous les frais de base inclus

Pour un client professionnel consommant 150'000 kilowattheures (kWh) par an, la baisse des tarifs se traduit par une économie de CHF 273.75\* par mois, soit un total de CHF 3'285.-\* sur une année.

### Évolution des composantes tarifaires "Grand consommateur basse tension (GC-BT)"



Le prix de l'électricité se compose de trois catégories : le coût de l'énergie, les frais de réseau / acheminement et les redevances des collectivités publiques (PCP).

#### Coût de l'énergie en recul

La baisse des prix sur les marchés amorcée en 2022 se poursuit, permettant à Viteos de réduire son coût moyen d'approvisionnement d'environ 18%. Cette diminution est néanmoins partiellement atténuée par la hausse de 12% des coûts d'ajustement, nécessaires pour assurer l'équilibre permanent dans le système électrique. La récupération des pertes subies les années précédentes sur la fourniture d'énergie par rapport aux charges réelles (différence de couverture) reste, quant à elle, stable à 0.82 cts/kWh. Enfin, des coûts liés à l'efficacité énergétique ont été intégrés pour la première fois dans les tarifs 2026 en application des ordonnances liées à la nouvelle loi pour l'électricité (*Mantelerlass* ou acte modificateur unique).

#### L'électricité distribuée devient totalement verte

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026, Viteos proposera, conformément à sa stratégie d'entreprise fondée sur la durabilité, un nouveau produit standard constitué d'électrons d'origine totalement renouvelable et suisse. Cette démarche anticipe aussi le nouveau cadre légal, qui impose à tous les gestionnaires de réseau de distribution d'offrir, dès 2028, une électricité par défaut composée en majorité de sources renouvelables indigènes.

Notre clientèle a également la possibilité de s'engager davantage pour la région en choisissant le produit *Neuchâtelois* qui permet de contribuer à des actions concrètes en faveur de l'environnement et de la transition énergétique. À travers ce geste, nos client·e·s participent activement au développement durable, en soutenant la production d'énergies renouvelables locales ainsi que l'usage plus responsable des ressources. Cette démarche renforce à la fois l'économie de proximité et l'autonomie énergétique du canton.

## **Baisse des charges de réseau / acheminement**

Les coûts de réseau couvrent l'ensemble des frais liés à la construction, l'exploitation et la maintenance des infrastructures, qui sont assurés par l'opérateur national pour le réseau de transport à très haute tension, ainsi que par les gestionnaires du réseau de distribution local et suprarégional pour les haute, moyenne et basse tensions.

En 2026, ceux-ci sont influencés par plusieurs éléments favorables : la diminution des coûts des services systèmes de 0.28 ct/kWh, le taux de WACC réduit de 3.98% à 3.43%, la répercussion des baisses de tarifs en amont de Groupe E et Swissgrid de 0.35 ct/kWh, ainsi que le prix des pertes réseaux diminués de 0.96 ct/kWh, en corrélation avec les prix du marché, contribueront à alléger la facture pour les client-e-s.

En revanche, la taxe introduite en 2024 pour financer les mesures prises par la Confédération afin de renforcer la sécurité d'approvisionnement (réserve d'électricité) augmentera de 0.18 ct/kWh en 2026, passant ainsi à 0.31 ct/kWh\*.

## **Le tarif de mesure fait son apparition sur les factures**

À partir de l'année 2026, le tarif de mesure par point de mesure est mentionné séparément sur les décomptes. Jusqu'en 2025, les coûts de mesure étaient compris dans l'utilisation du réseau / acheminement. Cette nouvelle manière de présenter ces frais devrait permettre une meilleure transparence et comparabilité pour les consommateurs-trices.

Le montant des redevances fédérale, cantonale et communales ne change pas pour 2026.

## **Un tarif de reprise solaire stable**

Le tarif de reprise de l'électricité photovoltaïque produite par les particuliers est fixé à 10 cts/kWh (hors TVA) dès 2026, garanties d'origine comprises. Cette évolution s'inscrit dans une démarche d'alignement aux conditions réelles du marché. Contrairement au modèle standard, qui prévoit une rémunération variable révisée chaque trimestre, Viteos fait le choix d'offrir, sur sa zone de desserte, un tarif stable pour toute l'année et supérieur à la rétribution minimale fixée à 6 cts/kWh. Cette approche propose aux producteurs-trices de bénéficier d'une meilleure visibilité sur leurs revenus. L'entreprise confirme ainsi son engagement de long terme pour le développement de l'énergie solaire locale.

\*Hors TVA

## **Pour plus d'informations :**

- Toutes les fiches tarifaires sont disponibles au lien suivant : [viteos.ch/tarifs-electriques](https://viteos.ch/tarifs-electriques)

## **Toute information supplémentaire peut être obtenue auprès de :**

- Daniel Pheulpin, Directeur général, tél. 032 886 00 01 / [daniel.pheulpin@viteos.ch](mailto:daniel.pheulpin@viteos.ch)
- Laurent Vonmoos, Directeur département Énergies et Produits, tél. 032 886 00 05 / [laurent.vonmoos@viteos.ch](mailto:laurent.vonmoos@viteos.ch)
- Claire-Lise Clément, Secrétaire générale, tél. 032 886 00 04 / [claire-lise.clement@viteos.ch](mailto:claire-lise.clement@viteos.ch)

*Référence neuchâteloise de la transition énergétique, Viteos assure la fourniture d'énergies ainsi que la gestion des réseaux d'eau, d'électricité, de gaz et de chauffage/froid à distance à plus de 100'000 client-e-s. Le groupe Viteos propose tant aux particuliers qu'aux entreprises des solutions efficaces, globales et durables dans les domaines des infrastructures, du photovoltaïque, des batteries de stockage, des pompes à chaleur ou encore de la mobilité électrique. Présent en Romandie avec ses sociétés filles Viteos Solutions, Swiss-Green, Betelec, FTG et EMG Electroprocess, le groupe Viteos emploie plus de 500 personnes. Chacune de nos sociétés mène une politique environnementale et sociétale responsable et s'engage à être un partenaire de confiance, proche de sa clientèle.*